ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission		
Gouvernement		
Adopté		
	AMENDEMENT	N º 524
	présenté par	
	le Gouvernement	
	ARTICLE 12	
À l'alinéa 42, substituer au	mot:	

« votes »

le mot:

« suffrages ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.